

Saint - Denis, le 05/03/2021

Direction des autorisations (DA)
Pôle instruction, notification AMM et modifications (INOTIF)
Dossier suivi par [REDACTED]
Tél +33 (0) 1 55 87 [REDACTED]
E-mail [REDACTED]
CIS 64671670
NL [REDACTED]
Procédure N° procédure nationale
N° sortant 2021030500348

MYLAN SAS
117, ALLEE DES PARCS
69800 SAINT-PRIEST

Référence ANSM à rappeler dans toutes les correspondances:

N° Dossier V2IANAT-2021-03-00002 - 2021030400020

Madame, Monsieur,

Par lettre datée du 03/03/2021 et reçue le 03/03/2021, vous m'avez adressé, conformément aux dispositions du règlement (CE) n°1234/2008 de la Commission du 24 novembre 2008 et des lignes directrices relatives à son application, une demande de modification(s) de type :

- IA_{IN}
- IA
- IB
- II
- groupe de modifications

de l'autorisation de mise sur le marché des spécialités :

NOMEGESTROL MYLAN 5 mg, comprimé sécable

concernant :

B.II.d.2.a : Changements mineurs dans une procédure d'essai approuvée du produit fini ([REDACTED])

Je vous informe qu'une suite favorable est réservée à votre demande.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception. Vous voudrez bien rappeler en objet la référence ANSM dans toutes vos correspondances.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[REDACTED]
Directrice adjointe
Direction des autorisations